

L'accaparement des océans et des ressources halieutiques : Le cas de la pêche commerciale.

Cette analyse des tendances actuelles en matière de politiques des pêches, réalisée par Seth Macinko et Brett Tolley, a été présentée au Left Forum à New York le premier juin 2014. Elle a été publiée sur le site de Slowfood par Slowfish

http://www.slowfood.com/slowfish/pagine/fr/news/dettaglio_news.lasso?-idn=133

Voir également l'intervention de Seth Macinko à L'AG du WFFP, en septembre 2014, en Afrique du Sud

<http://worldfishers.org/2014/09/02/seth-macinko-keynote-speech-2/>

Le 8 avril 2009, un article paru dans le New York Times citait l'administrateur de la NOAA (l'agence américaine responsable de la gestion de NOS océans) ; il aurait déclaré que la NOAA « prenait des dispositions en vue de privatiser les droits de pêche » en Nouvelle-Angleterre. Nous avons fort à parier que, si le directeur du Service des forêts des États-Unis, celui du Service des parcs nationaux ou celui du Bureau fédéral de la gestion des terres publiques déclaraient que ces agences prenaient des dispositions en vue de privatiser les forêts nationales, les parcs nationaux ou les terres publiques, les protestations de « la gauche » auraient été immédiates. Et pourtant, pas la moindre réprobation. La politique des pêches occupe une place de choix dans la politique environnementale des États-Unis : aujourd'hui l'*unique* solution, à laquelle adhèrent à la fois la gauche et la droite, pour faire face aux problèmes de gestion de la pêche, c'est la privatisation des « droits » d'accès accordés gratuitement et indéfiniment à certains membres du secteur. Mais qu'y-a-t-il de si différent avec la pêche?

Comment la pêche est-elle privatisée

Lorsque le Congrès américain a décidé de créer une zone de 200 milles au large en 1976, les ressources halieutiques dans cette zone sont devenues un bien public pour les citoyens américains. Au vu des inquiétudes liées à la surpêche de certains stocks de poissons, des économistes des pêches (et d'autres) ont avancé l'idée de fixer des limites de captures sur des bases scientifiques qui sont ensuite divisées en parts de captures individuelles pour chaque bateau pêchant un stock particulier. Mais ce qui n'est qu'un outil (le fait de pré-attribuer les captures) est constamment enveloppé dans un cadre idéologique de droit de propriété privée qui établit que seule la propriété privée permet de sauver les stocks de poissons. Le problème supposé ici est l'absence de droits de propriété et l'invocation de la «tragédie des communs» (*Tragedy of the commons*, 1968) de Garrett Hardin est omniprésente pour expliquer les raisons qui poussent à la privatisation. Il est significatif que les pré-attributions des captures ne sont pas mises aux enchères comme c'est le cas pour le bois, le gaz ou le pétrole offshore, elles sont simplement données gratuitement et considérées comme un bien personnel que l'heureux propriétaire peut vendre ou louer à sa convenance. Les ressources publiques sont soudain devenues des ressources privées.

Cette largesse est approuvée à la fois par la gauche et par la droite et est accompagnée de commentaires judicieux sur la possibilité qu'auront désormais les propriétaires de conserver leur nouveau capital – « La propriété est garante de la thèse de la bonne gestion ».

Un raisonnement bancal

Les ressources halieutiques ont déjà un propriétaire : les Américains. Si les pêches sont mal gérées, c'est dû à une mauvaise gestion pas à une absence de propriétaires. Garrett Hardin avait tort, comme il l'a reconnu plus tard quand il a déclaré qu'il aurait dû nommer sa fameuse publication « la tragédie des communs non gérés ». On a pu observer pendant la crise financière mondiale de 2008 qu'il était naïf de penser que, parce que l'on jouissait d'un droit de propriété, on allait automatiquement gérer nos ressources de manière responsable (souvenez-vous d'Alan Greenspan avouant au Congrès qu'il était dans un état de « choc et d'incrédulité » en apprenant que l'intérêt personnel n'était pas suffisant pour protéger les actifs financiers). Une fois encore, les politiques des pêches se singularisent par leur étrange particularisme : ce qui est clairement mauvais pour les banques est bon pour le poisson.

Comprendre qui encourage la privatisation

Exemple 1: En 2013, Lion Capital, un fonds d'investissement britannique, a acheté la société Bumble Bee Foods et une filiale de Bumble Bee, Snow's Inc, pour 980 millions de dollars. Cette acquisition comprenait des droits de propriété exclusive sur 23% des ressources de pétoncles des États-Unis, soit un quart de la production nationale.

Exemple 2: En 2010, le groupe Carlyle, le deuxième fonds d'investissement mondial, a acheté la China Fishery Group, dont la flotte s'étend de l'océan Arctique au Pacifique sud et fournit du poisson dans le monde entier. Après son rachat par Carlyle, la China Fishery Group a mis en place une nouvelle stratégie commerciale qui comprenait l'acquisition de droits de pêche dans le monde. L'entreprise possède aujourd'hui 20% des zones de pêche du Pérou. Elle détient aussi des parts dans le Pacifique nord.

Selon le Centre de journalisme d'investigation américain, les quotas transférables ont été défendus par une alliance de conservateurs, partisans du marché libre et des groupes environnementaux, certains d'entre eux ayant financé des recherches scientifiques mettant en avant les mérites du système. La fondation Walton, d'après les données publiées sur son site internet, aurait dépensé 20 millions de dollars en 2012 pour promouvoir les programmes de quotas transférables.

« Les intérêts des conservateurs – dont les membres sont en grande majorité des défenseurs d'un marché libre, notamment la fondation Charles Koch et la fondation Reason – se sont alliés avec des groupes progressistes, tels que Environmental Defense Fund, pour alimenter une campagne massivement financée afin de renforcer la concentration dans la pêche. »

Les effets de la privatisation des pêches

« Les pêcheurs sont en passe de devenir des métayers ou des fermiers locataires avec des revenus bien plus faibles. L'argent est prélevé dans les communautés de pêcheurs et transféré directement à Wall Street », affirme Zeke Grader, pêcheur et directeur de la Fédération des associations de pêcheurs de la côte Pacifique.

Parmi les impacts majeurs, on note les pertes d'emploi, la perte d'infrastructures, la réduction du nombre de bateaux (avec un impact majeur sur la petite pêche artisanale), des dégâts sur l'environnement, et la perte d'accès et de contrôle sur la nourriture locale.

Les alternatives

On fait pression sur les gens pour qu'ils acceptent la privatisation de leurs ressources halieutiques en leur rabâchant sans cesse des histoires sur la surpêche dans les océans. Mais, comme il a été dit plus haut, il s'agit d'un problème de gestion et non pas d'un problème de propriété. Là où il y a un sens à pré-attribuer des quotas, ce peut être par le biais de locations de quotas par l'Etat, avec des garde-fous sérieux pour garantir que le pays en bénéficie au maximum ainsi que le maintien de la santé des océans (à l'instar de ce qui se passe pour l'industrie du bois et du pétrole). Une véritable gestion des ressources sera possible grâce à des efforts concertés en vue de changer notre perception des ressources naturelles et non par des campagnes idéologiques pour privatiser des ressources publiques.

Finissons en avec l'accaparement des terres et des poissons

Pour en savoir plus sur la campagne « Who fishes matters », rendez-vous sur www.namanet.org ou sur www.nffc.net pour contribuer au National Family Farm Coalition du New Farmland Monitor, un site développé par des agriculteurs et de pêcheurs pour informer sur l'accaparement des ressources.



Seth Macinko

Les auteurs : *Seth Macinko* enseigne au Département des affaires maritimes à l'Université de Rhode Island.

Brett Tolley est issu de la quatrième génération d'une famille de pêcheurs, il est l'animateur de NAMA, l'alliance maritime de l'Atlantique nord-ouest.

Traduction *Danièle Le Sann*